



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, mercredi 7 avril 2021

Rénovation Énergétique des bâtiments Campus de l'Université de Guyane

Dans le cadre du plan de relance national de plus de 6,5 milliards d'euros dédié à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, dont l'un des objectifs est d'œuvrer en faveur d'une meilleure transition écologique en agissant sur la rénovation thermique des bâtiments publics de l'enseignement supérieur et de la recherche, Alain Ayong Le Kama Recteur de Région Académique de la Guyane et Chancelier des Universités et Thierry Queffelec, le Préfet de la Région Guyane, ont décidé, parmi les neuf mesures qui figurent dans le champ d'action du Ministère, d'investir plus de deux millions d'euros à la réduction de la consommation énergétique globale des bâtiments de l'Université de Guyane afin :

- d'améliorer le confort des occupants
- de donner une plus grande autonomie dans la gestion technique des bâtiments
- de favoriser l'autonomie énergétique de l'UG.
- de réduire, d'une manière générale, l'empreinte énergétique et environnementale de l'État.

La dotation dédiée à ce programme de réhabilitation sera versée sous forme de subvention à l'UG.

Une convention de subdélégation entre le Recteur et le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche a été signée le 5 février 2021 pour l'autorisation de consommer les crédits.

A ce jour, 121 238,70 € ont déjà été délégués pour engager les études. L'Université de Guyane a pris l'engagement de signer les marchés en septembre, ce qui conditionnera l'engagement de l'intégralité des 2 424 777 € au 31 décembre 2021.

Contact presse

Service Régional de la Communication Interministérielle
communication@guyane.pref.gouv.fr

Académie de Guyane
communication@ac-guyane.fr